

LES FORFAITS SIM

SANS ENGAGEMENT



LE PETIT PRIX	L'ESSENTIEL	LA LIBERTÉ
2H ⁽¹⁾	APPELS ILLIMITÉS	APPELS ILLIMITÉS France et DOM
100 Mo inclus puis facturé 0,05€/Mo	1 Go inclus puis facturé 0,05€/Mo	60 Go inclus puis rechargeable
SMS / MMS illimités	SMS / MMS illimités	SMS (France et DOM) /MMS illimités
—	MUSIC⁽²⁾ ILLIMITÉE <small>OU</small> International⁽³⁾ 	MUSIC⁽²⁾ ILLIMITÉE avec UNIVERSAL MUSIC
FORFAITS ÉGALEMENT UTILISABLES DEPUIS L'EUROPE ET LES DOM/COM :		
100 Mo ⁽⁴⁾ , 2H, SMS & MMS ILLIMITÉS ⁽⁵⁾	1Go ⁽⁴⁾ , APPELS, SMS & MMS ILLIMITÉS ⁽⁶⁾	10Go ⁽⁴⁾ , APPELS, SMS & MMS ILLIMITÉS ⁽⁶⁾
3€99 /MOIS Existe en bloqué + 3€/MOIS⁽⁷⁾	9€99 /MOIS	18€99 /MOIS
1€99/MOIS avec la remise Box + Mobile ⁽⁸⁾	7€99/MOIS avec la remise Box + Mobile ⁽⁸⁾	15€99/MOIS avec la remise Box + Mobile ⁽⁸⁾

Forfaits SIM réservés aux particuliers et soumis à l'achat préalable d'une carte SIM Forfaits à 14,90€ en bureau de poste ou à 9,90€ sur www.lapostemobile.fr (RIB indispensable).

● Pour les Forfaits SIM + Music, l'écoute et le chargement de musique en mode connecté depuis un Smartphone ou une tablette sont décomptés de l'Internet mobile inclus dans le forfait et pour le Forfait 1Go facturés 0,05€/Mo par palier de 10Ko au-delà de l'Internet inclus.

- Appels voix illimités en métropole et en plus pour le Forfait SIM 60Go depuis la métropole vers les DOM** (hors Visio, prix du service des n°s majorés et surtaxes) : limités à 129 destinataires/mois et 3 heures maximum par appel (au-delà facturation à 0,37€/min pour les appels métropolitains et 0,50€/min pour les appels vers les DOM).
- SMS et MMS illimités** (hors SMS+, MMS+ et surtaxes) : SMS en métropole et en plus pour le Forfait SIM 60Go depuis la métropole vers les DOM et MMS en métropole limités chacun à 250 destinataires différents par mois, et sous réserve d'un crédit supérieur à 0,01€ pour le Forfait SIM 100Mo bloqué.
- Internet mobile en métropole** (hors services payants et surtaxes) : offres valables avec mobiles compatibles.
 - Pour les Forfaits SIM 100Mo non bloqué et 1Go, au-delà de l'Internet inclus dans l'offre, usage facturé 0,05€/Mo par palier de 10Ko en hors forfait jusqu'à la prochaine date de facturation.
 - Pour les Forfaits SIM 100Mo bloqué et 60Go, usage bloqué au seuil indiqué dans l'offre jusqu'à la prochaine date de facturation. Possibilité d'utiliser les Recharges Internet disponibles en appelant le 2525 (appel gratuit).

Offres soumises à conditions, en France métropolitaine et uniquement pour un usage privé.

Tarifs TTC du 02/07 au 18/08/2018.

(1) Appels voix en métropole et depuis les Zones Europe et DOM/COM vers ces mêmes Zones et la France métropolitaine (hors Visio, prix du service des n°s majorés et surtaxes). Prix de la minute au-delà : 0,37€/min (sauf forfait bloqué).

(2) Accès illimité au service d'écoute en streaming de musique du catalogue **Universal Music** et sous réserve de disposer d'un Smartphone ou d'une tablette compatibles avec OS Android™ 4.1 ou iOS 8 et leurs versions ultérieures. Si vous utilisez en cours de mois l'intégralité de votre forfait Internet, le service de musique à la demande en mode connexion reprendra les conditions de décompte et/ou de facturation appliquées à votre forfait, toutefois vous pouvez continuer à accéder au service en mode Wi-Fi, et aux titres que vous aurez préalablement chargés en mode hors connexion.

(3) Le Forfait SIM + International permet de bénéficier de tarifs avantageux sur une période donnée pour les appels voix émis depuis la France métropolitaine vers l'International. Les tarifs peuvent varier d'une période à une autre sans pouvoir excéder les prix maximums indiqués dans le Guide Tarifaire lors de la souscription. Pour les appels et/ou SMS émis depuis la France métropolitaine vers l'International, limitation à 30€ de hors forfait jusqu'à la prochaine date de facturation. Possibilité de lever la limitation de 30€ en achetant une Recharge Internationale sur l'Espace Client, en appelant le 2525 ou en bureau de poste. Si l'intégralité du crédit recharge avant la prochaine date de facturation n'est pas consommée, le montant non-consommé du crédit recharge n'est plus utilisable et donnera lieu à un avoir sur la prochaine facture, jusqu'à purement total.

(4) Volume mensuel également utilisable depuis les Zones Europe et DOM/COM :

- Pour le Forfait SIM 100Mo, au-delà des 100Mo, usage facturé à 0,05€/Mo (sauf forfait bloqué).

- Pour le Forfait SIM 1Go, au-delà des 1Go, usage facturé à 0,05€/Mo. En cas d'usage abusif ou anormal, facturation de frais supplémentaires.

- Pour le Forfait SIM 60Go, usage décompté des 60Go dans la limite de 10Go maximum (bloqué puis rechargeable). En cas d'usage anormal ou abusif, facturation de frais supplémentaires.

Voir détail des frais supplémentaires dans le Guide Tarifaire.

(5) 2h d'appels, SMS et MMS illimités (hors Visio, prix du service des n°s majorés, SMS+, MMS+ et surtaxes) également utilisables depuis les Zones Europe et DOM/COM vers ces mêmes Zones et la France métropolitaine.

(6) Appels, SMS et MMS illimités (hors Visio, prix du service des n°s majorés, SMS+, MMS+ et surtaxes) également utilisables depuis les Zones Europe et DOM/COM vers ces mêmes Zones et la France métropolitaine. En cas d'usage anormal ou abusif, facturation de frais supplémentaires. Voir détail des frais supplémentaires dans le Guide Tarifaire.

(7) Le forfait bloqué (Forfait SIM 100Mo à 6,99€/mois) peut être rechargé à tout moment avec les Recharges Internet 5€, 10€, 20€ et 30€ présentées dans le Guide Tarifaire.

(8) Offre valable pour toute souscription par un même titulaire (même nom et même RIB) d'une offre box La Poste Mobile et d'un abonnement mobile La Poste Mobile dans la limite de 3 lignes mobiles. Pour bénéficier de la remise, l'offre box et la ou les lignes mobiles doivent être actives. La remise mensuelle portant sur chaque ligne mobile souscrite est applicable sur la facture d'abonnement mobile La Poste Mobile (une seule remise par ligne mobile). La remise par ligne mobile souscrite est applicable sur les prochaines factures du titulaire et sera déclenchée automatiquement. Pertes de la remise : (i) Si le client dispose de plusieurs lignes mobiles, la remise est perdue uniquement pour la ligne mobile résiliée sous réserve que l'offre box reste active (ii) Perte de la remise en cas de changement d'un forfait vers une offre non éligible ou en cas de changement de titulaire (nom et RIB différents) (iii) Dans tous les cas, si le titulaire résilie son offre box, il perd le bénéfice de sa remise pour chacune des lignes mobiles souscrites.